

EDITORIAL

Cette plaquette se veut un espace de rencontre et d'information que nous espérons utile, pratique et enrichissant.

Nous nous voulons avec toute l'équipe municipale au service de toutes et de tous, nous nous employons à vous rendre la vie quotidienne plus facile, plus agréable et plus humaine. Nous souhaitons être le trait d'union entre les générations et entre les anciens et nouveaux arrivants.

A celles et ceux qui à l'occasion des diverses activités vécues cette année (*fêtes, danses, arbre de Noël, rencontre ADMR, carnaval, célébrations, repas de la chasse...*) ont donné de leur temps, témoigné par leur présence, leur participation active et leur sens de l'écoute, de l'intérêt pour la vie de la commune, de tout cœur **MERCI**

Merci aussi à tous ceux qui, dans l'ombre et de multiples façons, ont contribué à la réussite de ces moments partagés.

Nous tenons également à remercier tous ceux qui contribuent à égayer notre village lors de ces fêtes de fin d'année, ils sont de plus en plus nombreux à illuminer les façades avec de merveilleuses guirlandes et décorations.

Nous joignons à ces remerciements ceux aussi qui tout au long de l'année peignent, ravalent, restaurent leur maison car la beauté et la propreté de notre village nous appartient et nous pouvons le construire et le façonner ensemble autour d'un désir communément partagé : cette plaquette se veut un simple maillon contribuant à tout cela, poursuivons.

Enfin nous sommes heureux de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2014 riche en bonheur, santé et fraternité.

**Avec le Conseil Municipal et le Maire
Le Conseil des Jeunes.**

COMMUNE DE JARRET

Présentation

UN PEU D'HISTOIRE :

Nous trouvons trace du nom de **JERET** aux archives à partir de l'année 1020, date à laquelle le seigneur de Gascogne lance la fondation du monastère de St-Pé, il s'ensuivit une implantation de population sur divers confluent du Gave de Pau.

Le livre de Jean BOURDETTE « *Notice des barons des Angles* » nous retrace son histoire à partir de 1284 période de dépendance au Duc de Guyenne et sous occupation Anglaise et cela jusqu'en 1370 (86 ans).

De cette époque il ressort que les villages étaient gérés par des Consuls au nombre de 2 qui étaient chargés de convoquer une fois l'an le « Béziaou » (*chefs de maison*). De cette époque est resté le blason de la Baronnie.



La commune a aujourd'hui 224 ans d'existence et date de 1790 (1789 la révolution) elle était répertoriée dans le Canton de Lourdes et d'Argelès ; la fusion avec les villages de Ayné, Lérét, Louzourm date de 1836. A ce jour 25 maires se sont succédé, les trois fêtes patronales ont été conservées :

- La St Jean, fin juin pour le Hameau de Louzourm.
- La St Roch, fin août pour le Hameau de Ayné.
- La St Martin, mi novembre pour Jarret.

JARRET EN QUELQUES CHIFFRES :

D'une superficie de 444 hectares et d'une altitude moyenne de 500 mètres Jarret présente une particularité unique du moins dans les Hautes-Pyrénées, c'est d'être composé de 3 hameaux (*Leret ; Louzourm ; Ayné*), 3 églises et 14 KM de routes communales pour relier l'ensemble.

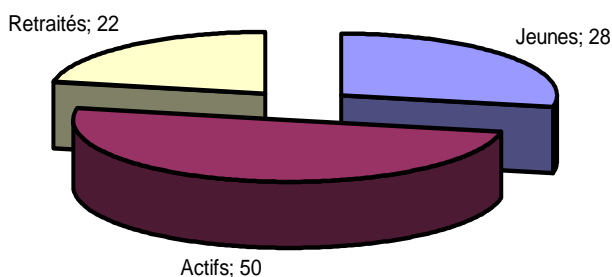
Le dernier recensement de 1999 donnait **222** habitants, en octobre 2005 un recensement complémentaire demandé par la commune à donné **290** habitants (*ce chiffre étant pris en compte dès 2006*).

En 2012 le relevé INSEE nous donne une population totale de **310** habitants, soit une augmentation de la population de 39.6%.

Cette population est ainsi répartie :

⇒-jeunes	28%
⇒-actifs	50%
⇒-retraités	22%

Répartition de la Population



Avec cette population nous faisons parti des 50 communes de l'arrondissement entre 100 et 500 habitants.

Pour gérer le territoire la commune s'était dotée d'un P.O.S (*Plan d'Occupation des Sols*) que la plupart de nos concitoyens connaissent, il délimite sur le territoire de la commune des zones (*urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles*) il précise exactement ce qui peut ou ne peut être fait sur un terrain.

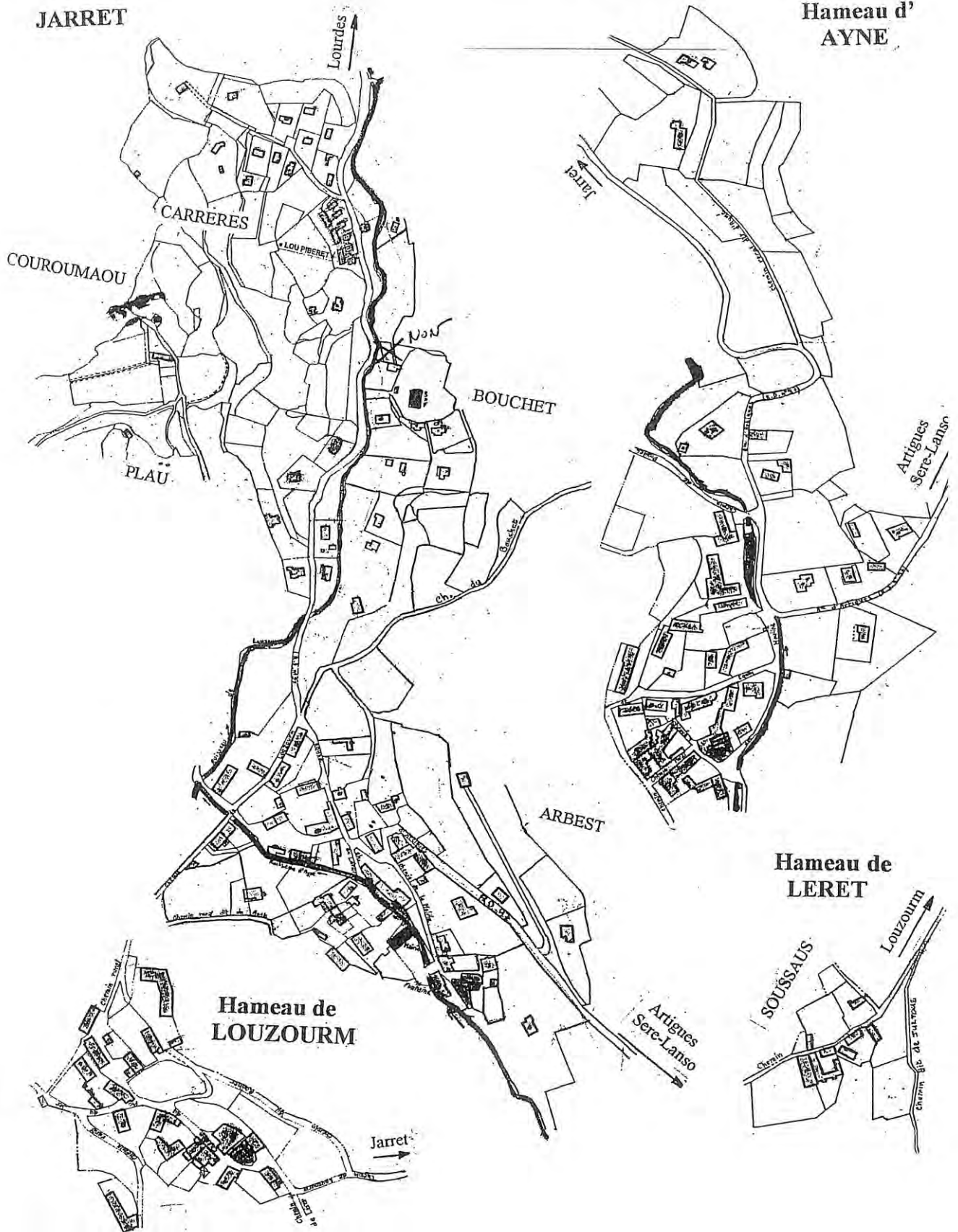
C'est un excellent outil de régulation des constructions.

Comme tous les documents, le P.O.S a besoin d'être révisé périodiquement, et la loi S.R.U (*Solidarité et Renouvellement Urbains*) du 13/12/2000 prévoit qu'à l'occasion de sa révision le P.O.S devienne un P.L.U (*Plan Local d'Urbanisme*).

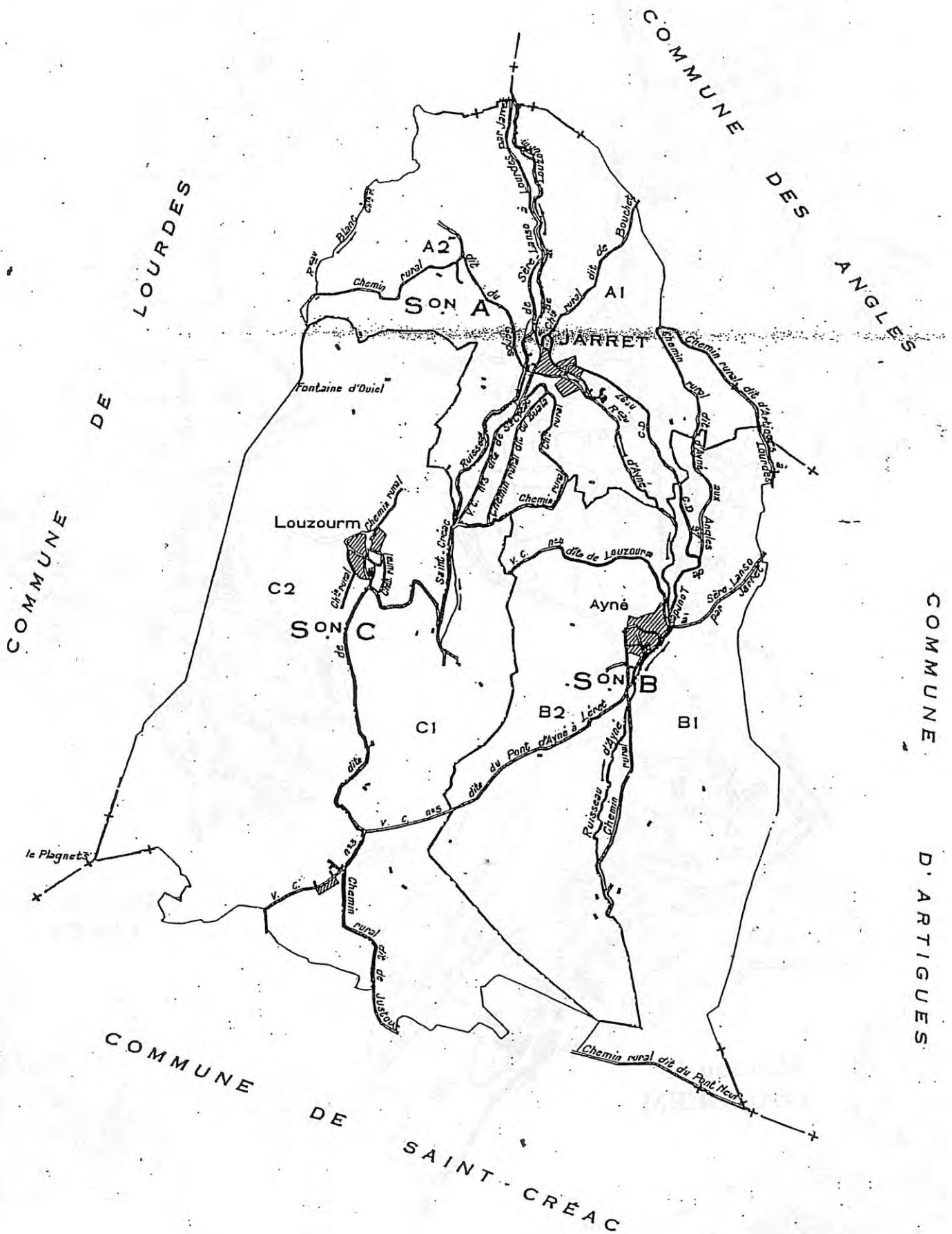
Notre commune a aujourd'hui effectué cette transformation (*au 11/05/2009*).

Nous avons mené aussi conjointement avec la Communauté de Communes l'élaboration d'un PADDI (*Plan d'aménagement et de Développement Durable Intercommunautaire*), ce document a servi de référence à notre PLU.

CARTOGRAPHIE du Village et des Hameaux



VUE D'ENSEMBLE du TERRITOIRE COMMUNAL



Vue Globale du Territoire Communal

(Images tirées de Google Earth).



Jarret



Ayné



Louzourm



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL :

Le conseil municipal de Jarret est composé de 11 membres et comprend 3 adjoints :

Maire :

MUR Ange

1^{er} Adjoint :

CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole

2^{ème} Adjoint :

CARRERE Raymond

3^{ème} Adjoint :

ANEROT Philippe

Conseillers :

SOUDAT Francis

ALCANTARA Matthias

DIAS Francis

BREIDENBACH Alain

JOANNY Laurent

BULEON Jean-Luc

PETERLE Yannick

Les délégations auprès des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et missions sont les suivantes :

⇒- Commission syndicale de la Baronnie des Angles à vocation agriculture – pastoralisme et écobuage :
JOANNY Laurent

⇒- Syndicat d'A.E.P des trois vallées (*traite la gestion de l'eau*).

Titulaires	Suppléants
CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole JOANNY Laurent	BULEON Jean-Luc ANEROT Philippe

⇒- Syndicat S.D.E (*Syndicat départemental d'électrification*) :

Titulaires	Suppléants
MUR Ange	PETERLE Yannick

Monsieur PETERLE Yannick est le réfèrent intempéries pour ERDF.

⇒- Communauté des Communes du Pays de Lourdes:

MUR Ange Titulaire

CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole Suppléante

⇒- Syndicat de ramassage scolaire du montagnard routier :

Titulaires	Suppléants
CARRERE Raymond	JOANNY Laurent

⇒- SIRPAL (Syndicat Intercommunal Rural du Pays de Lourdes)

Titulaires	Suppléants
MUR Ange	SOUDAT Francis

⇒- **Protection incendie, commission de sécurité :**

CARRERE Raymond

⇒- **Gestion de la salle des fêtes:**

BREIDENBACH Alain
SOUDAT Francis
PETERLE Yannick

⇒- **Gestion des employés communaux :**

Raymond CARRERE et Philippe ANEROT

⇒- **Contrôle et surveillance des chantiers :**

ANEROT Philippe
CARRERE Raymond
MUR Ange
BULEON Jean-Luc

⇒- **Délégués auprès du Conseil des jeunes :**

Titulaires	
BREIDENBACH Alain CAZENAVETTE-MARTINEZ Carole ANEROT Philippe	PETERLE Yannick ALCANTARA Matthias

Le Conseil des Jeunes n'a pas de calendrier de rencontre fixe.

⇒- **Suivi du site internet :**

BREIDENBACH Alain
ALCANTARA Matthias
BOULANGER Stéphanie

VIE PRATIQUE AU QUOTIDIEN :

Pour tous les papiers de la vie courante (*naissance, mariage, décès, carte identité, attestations...*) Stéphanie BOULANGER, secrétaire de mairie, vous accueillera le lundi de 13H30 à 15H30 et le jeudi de 15H30 à 18H30 .

Le maire ou ses adjoints assurent une permanence le jeudi de 17H à 19H.

Pour contacter la mairie trois possibilités :

tél/Fax : 05.62.42.95.15

Courriel: jarret.mairie@wanadoo.fr

En cas d'urgence le Maire au 06.81.03.20.09



Le conseil municipal se réunit à une fréquence régulière (*voir panneau d'affichage ou demander au secrétariat la date*), les séances sont publiques.

Les Adjoints et le Maire se retrouvent en bureau à la Mairie toutes les semaines le mercredi à 08H30.

SCOLARITE :

Il n'y a pas d'école sur la commune, nous sommes rattachés à la Communauté des Communes du Pays de Lourdes (CCPL) qui comprend 13 établissements allant de la maternelle (*petite section*) à fin primaire (CM2), pour tout renseignement contacter:

- la communauté des communes au 05.62.42.14.48 (*sauf le mercredi*)

Une garderie fonctionne le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7H30 à 8H45 de 12H à 13H50 et de 17H à 18H30.

Une cantine dans chaque site permet d'assurer la ½ pension.

Le transport scolaire est assuré matin et soir (*voir rubrique ramassage scolaire*).

PERI ET EXTRA SCOLAIRE :

Les centres de loisirs sont ouverts à Lourdes le mercredi après-midi durant la période scolaire et Hors période scolaire (*cantine et transport sont prévus*).

Pour tout renseignement ou inscription :

- communauté des communes au 05.62.42.14.48 (*sauf le mercredi*).



RAMASSAGE SCOLAIRE :

Un ramassage scolaire est assuré par la commune au travers du Montagnard Routier :

- pour le collège et lycée le matin (entre 7H30 et 7H45) et le soir (entre 17H et 17H20).
- pour le primaire le matin (entre 8H30 et 8H45) et le soir (entre 17H et 17H20).

Les modalités d'inscription s'effectuent dès juillet auprès de la Mairie à Jarret (0562429515).

Les points de ramassage sont :

-7H30 à Ayné, abris bus, puis au bas de Louzourm au lieu dit Prades (devant les containers poubelles), puis à Jarret trois arrêts à hauteur du n°40 (grange Peyrégne), puis entre les n°31 et 33 (Maisons Garay et Anerot) et à l'abris bus du Lotissement Lou Piberet.

Départ de tous les bus à Lourdes au parking du Lapacca à 17H15.

TRI SELECTIF :

Cette compétence est assurée par la CCPL, 05.62.42.14.48.

Actuellement nous avons opté pour deux tris (papier, containers bleus et autres emballages containers jaunes) et sur le principe de l'apport volontaire pour en diminuer le coût.

Cette collecte s'effectue une fois par semaine en principe le mardi, les lieux de collecte sont :

- hameau d'Ayné, bas de Louzourm, salle des fêtes, place du quartier carrere, l'opportunité d'autres points de collecte peut être étudiée, pour cela voir en mairie.

Des sacs jaunes et gris de collecte sont gratuitement donnés en mairie, il est nécessaire de venir les retirer aux heures d'ouverture du secrétariat si besoin.

La CCPL a en charge la collecte et la qualité du tri qui est évalué, si ce constat est bon, une prime nous est reversée à la tonne mais inversement, si c'est mal trié, on se doit de payer le rejet d'où la nécessité de très vite s'éduquer à ce tri et acquérir ce civisme dans l'intérêt de tous.

ORDURES MENAGERES et VERRES :

Compétence également assurée par la CCPL. La distribution de sacs gris est assurée en Mairie lors des permanences, les sacs sont gratuits, les points de collecte en apport volontaire sont les mêmes que pour le tri sélectif, le ramassage est assuré en principe le mardi.

Toute malfaçon dans la collecte (container cassé ou détérioré, ramassage non effectué...) doit être immédiatement signalée auprès de la mairie 05.62.42.95.15.

Un seul lieu pour la vallée pour la collecte du verre se trouve devant la salle polyvalente.

**Il n'y a pas de collecte d'encombrants (lits, frigo, télé...)
n'y de collecte de déchets verts**

Une convention est passée avec la Communauté du Pays de Lourdes qui nous permet de porter les encombrants au site de Lannedarré à Lourdes.

VIE ASSOCIATIVE

La vie associative sur Jarret est riche et de nombreuses associations existent pour animer la vie locale. Il ne faut pas hésiter à en rejoindre l'une ou l'autre, les entrées y sont permanentes et les volontaires toujours les bienvenus pour enrichir les idées et lancer de nouvelles animations...

LE COMITE D'ANIMATION

Chargé de l'animation des fêtes locales (*Louzourm vers fin juin, Ayné vers fin août et Jarret vers fin novembre*) il organise également l'arbre de Noël des aînés et des jeunes, le loto,.....

⇒- personne à contacter : Secrétariat de Mairie.

Le CONSEIL des JEUNES

Le Conseil des Jeunes participe à la vie du village au travers de multiples actions :

-Atelier de décoration de l'arbre de Noël, conception du calendrier et de la plaquette de la Commune, prise de photos pour le site Internet, présentation de dossiers auprès de la MSA, demandes auprès du Conseil (ex :*les abris bus du village*).

LA « DIANE DES SOURCES » (Société de chasse)

La diane des sources fut créée en 1979 suite à l'association de deux communes, Jarret et Artigues, elle connu immédiatement un vif succès tant au niveau de la dynamique que du relationnel.

La commune des Angles adhéra à cette belle aventure en août 1989, ce qui permit d'agrandir le territoire de chasse le portant à 900Ha environ à la grande satisfaction des chasseurs de petits et de gros gibiers (*faisans, palombes, bécasses, sangliers, chevreuils...*) .

Pour les battues de gros gibiers le point de départ se fait à la salle des fêtes de Jarret.

La Diane des Sources dispose d'un local attenant à la salle des fêtes pour leur départ, retour de chasse et découpe du gibier.

Et là où l'on voit la réussite sur le plan humain c'est en fin de saison de chasse, aux environs du mois de mars, quand la Diane des Sources organise son repas ouvert à tous, chasseur ou non chasseur, pour y déguster le gibier et passer une très bonne soirée entre amis.

Les inscriptions pour avoir la carte de chasse se font quelques jours avant l'ouverture en fin d'après midi à la salle des associations de la mairie.

⇒-personne à contacter : Monsieur JOANNY 05.62.92.22.81

ADMR « Le Relais »

L'ADMR assure l'ensemble du volet social sur la commune.

Pour tout besoin d'aide permanent ou passager, ainsi que pour le portage des repas ou la garde d'enfants, n'hésitez pas, téléphonez.

Vous pouvez aussi venir rejoindre l'équipe de bénévoles.

⇒- personnes à contacter sur la commune : Francis DIAS : 05.62.42.96.22
Ange MUR : 06.81.03.20.09

Association

“ Les Compères ”

L'association "Les Compères" propose plusieurs activités:

- **Atelier de Danses Traditionnelles.**
- **Organisation de Bals Gascons / Animations dans les Campings.**
- **Balisage – Entretien de Sentiers de Randonnées.**
- **Mise en valeur du patrimoine local.**

Visitez notre site :
www.lescompères.fr

1 - Atelier de Danses Traditionnelles

Répétition -Tous les Mardi soirs des Semaines Impaires
Salle Polyvalente de Jarret -



Apprenez à danser Gascon dans le rire, l'effort et la bonne humeur !!!!

2 – Organisation de bals Gascons / Animations dans les Campings

Bal Gascon avec l'Orchestre Milharis – Jarret



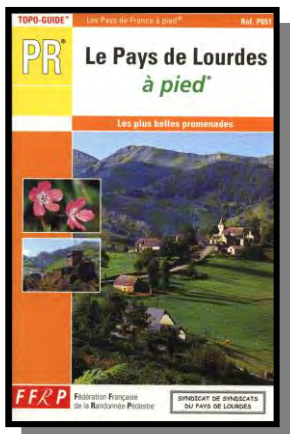
Animation au Camping "Le Soleil du Pibeste" – Agos-Vidalos



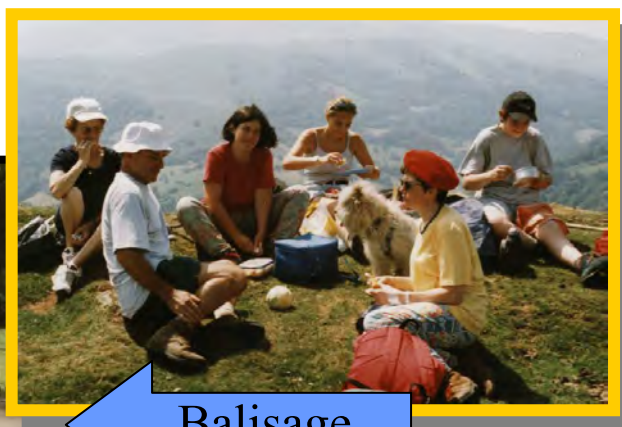
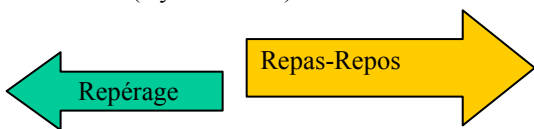
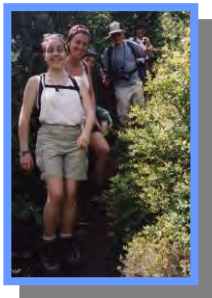
3 – Balisage – Entretien de Sentiers de Randonnées

Repérage – Ouverture – Balisage – Entretien de sentiers de randonnée, en collaboration avec la FFRP

Brochure éditée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, avec l'aide de l'association "Les Compères". Circuits concernant la vallée de Jarret à Sère-Lanso



Sortie Balisage – au Soum du Basta (Ayné – Jarret)



Ouverture du sentier GR78 à flanc du Pic du Jer / Encadrement des travaux en association avec les scouts et guides de France et la Mairie de Jarret.



Toutes ces activités, qu'elles soient ludiques, culturelles ou sportives, se déroulent toujours dans une bonne ambiance, chaleureuse et festive.

Contacts: **BREIDENBACH Alain** : 05.62.42.94.58 / **PLANE Marie**: 05.62.42.97.03

VIE INTER PAROISSIALE

Le prêtre de l'ensemble paroissial est Patrick, il loge au presbytère d'Aspin en Lavedan : 05.62.94.02.98 ou 06.09.39.99.46.

Il est aidé d'une équipe d'animation paroissiale (EAP de la Baronnie des Angles)

Chaque trois mois un calendrier liturgique est distribué à l'ensemble des foyers (visible sur notre site).

L'EAP dispose d'une maison dans le village voisin des Angles, beaucoup de rencontres s'y déroulent de plus une permanence y est tenue chaque mercredi entre 15H et 18H

(Possibilité d'écoute de partage, bibliothèque...)

⇒- Personne ressource, Marie-Claude 06.82.68.53.77

DIVERS SERVICES

- CATECHESE et Eveil à la FOI:

⇒- Personne ressource Claire VAL: 0687413596

- CHORALE :

Répétition le mardi soir

⇒- Personnes ressources : Michelle DULOUT : 05.62.42.92.66

Marie LACAZE : 05.62.42.93.62

- COMMUNICATION « A NOUSTE » :

⇒- Personne ressource, Claudie COSTE : 05.62.42.90.14

- CONSEIL ECONOMIQUE :

⇒- Personne ressource, Annie DUMEC : 05.62.42.92.64

- MOUVEMENT ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS « ACE » et confirmation.

Organise le carnaval des enfants plus d'autres animations.

Rencontres tous les mercredis à la maison paroissiale.

⇒- Personne ressource, Claire VAL : 06.87.41.35.96

- MOUVEMENT CHRETIEN DES RETRAITES :

⇒- personnes ressources : Marie PEYREGNE 05.62.42.91.78

Jeannette BERTARRES 05.62.42.92.30

- SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES

Organisation du pèlerinage diocésain en mars. Animation jeux de société un après midi par mois à la maison paroissiale

⇒- Personne ressource, Yvette LERBEY 05.62.45.44.84

RESSOURCES COMMUNALES

Dans notre commune plusieurs personnes ressources existent, ainsi si vous...**CHERCHEZ ?**

⇒-des locations (*gîtes*)

- Jules CARRERE : 05.62. 42.96.56
- Louissette CARRERE : 05.62.42.96.37
- Christian FALLIERO : 05.62.42.96.36
- Antoine MARTINEZ : 05.62.42.96.47

⇒- un maçon

⇒- un menuisier bois, aluminium, PVC

⇒- revêtement de sol et mur, peinture

⇒- un plâtrier

⇒- restauration de meubles, antiquaire

⇒- excursions, voyages

⇒- Sono mobile « l'After » et site informatique lourdes-actu.fr Philippe SUBERCAZES
06.85.02.28.65

Belmir DOS REIS : 05.62.42.96.31

Christian DUCASA : 05.62.42.96.20

Jean-Antoine LOPEZ : 05.62.94.87.39

Antoine MARTINEZ : 05.62.42.96.47

Laurent GARAY : 05.62.93.06.96

Olivier MOULIET : 05.62.42.96.54

Daniel LURO : 05.62.97.95.40

Marc SASSUS : 05.62.42.98.30

PARTENAIRES

⇒-Les AGF, Dominique LAMATHE, assure la commune depuis de multiples années. Lors de l'inondation de 2003 les AGF ont su honorer leur place. Pour un conseil d'assurance sur :

➤-la santé, la voiture, l'habitation, la famille, un seul contact

Dominique LAMATHE 05.62.94.24.81

⇒- Le centre E. LECLERC de Lourdes est partenaire de la commune sur plusieurs manifestations (*Opération nettoions la nature, arbre de Noël, loto...*).

⇒- Le Crédit Agricole agence Lourdes Nord 15 avenue Alexandre MARQUI. Un partenariat pour mieux accompagner des moments marquants de votre vie, ainsi :

➤- pour une naissance un livret sera ouvert avec 40€ (20€ de la banque et 20€ de la commune)

A votre disposition pour toute simulation ou montage de projet ou d'aide un interlocuteur privilégié :

-Monsieur Philippe SAINTRAPT responsable d'agence ou Estelle MARIE conseiller
05.62.32.67.60.

ANIMATIONS DIVERSES

A°) ATELIER GYMNASTIQUE :

Il est proposé à la **salle des fêtes** pour être en forme toute l'année, un atelier gymnastique:

⇒-1^{ère} formule : Des séances de gym douce et d'entretien animées par du personnel qualifié. Ces séances ont débuté, une vingtaine de personnes y participent déjà, l'ambiance y est assurée, pour tout renseignement téléphoner au 05.62.42.95.03 ou beaucoup mieux vous rendre à une des séances (tarif, 10€/trimestre):

➤-les lundis de 19H à 20H00 puis les mardis et jeudis de 10H à 11H.

⇒-2^{ème} formule : Des séances de gym tonique le :

➤-mercredi de 19H15 à 20H15.

Ces séances doivent débiter prochainement si vous êtes intéressés téléphoner au 06.84.51.99.62.

B°) ATELIER CIRQUE :

Tous les vendredis pour les enfants de 5 à 12 ans, animé par l'école du cirque de Tarbes « PASSING » (plus d'infos sur le site www.lescomperes.fr).

C°) ATELIER DE RELAXATION :

Tous les samedis de 10H à 12h00 animé par Mme GELEDAN à la salle des associations de la Mairie (contact : 06.83.32.06.26 ou atelier.de.relaxation@orange.fr).

D°) ATELIER CHANT :

Atelier chant animé par Zédric à la salle des associations de la Mairie (contact : 06.20.43.25.40 ou site Internet : www.zedric.fr ou www.petites-oreilles.fr).

<p>Chant et Technique vocale</p> <p>pour ados</p> <p>"Graines de star"</p> <p>Ateliers limités à 12 participants Animés par ZÉDRIC, chanteur et musicien professionnel</p> <p>Les mercredis à 14h45 A JARRET (mairie) Infos - réservation : 06-20-43-25-40 frederic.puyravaud@free.fr</p>	<p>Chorale conviviale pour adultes</p> <p>Les têtes en l'air</p> <p>Pratique vocale et chansons</p> <p>Reprise le 15 septembre Les lundis de 18h30 à 19h30</p> <p>A Jarret (5mn de Lourdes) ZéDric : 06-20-43-25-40 contact@petites-oreilles.fr</p>	<p>Le Jardin Musical de 3 à 7 ans</p> <p>Les mercredis</p> <p>à JARRET à 16h</p> <p>Découverte et initiation tout en douceur de la musique</p> <p>ZÉDRIC : 06-20-43-25-40 contact@petites-oreilles.fr</p>
---	--	--